Plan zonal de mobilisation des ressources sanitaires
Plan blanc élargi
Plan blanc
Plan bleu
Stocks tactiques
Cadre d'emploi de la réserve sanitaire
Stocks stratégiques
Formation des professionnels de santé aux SSE

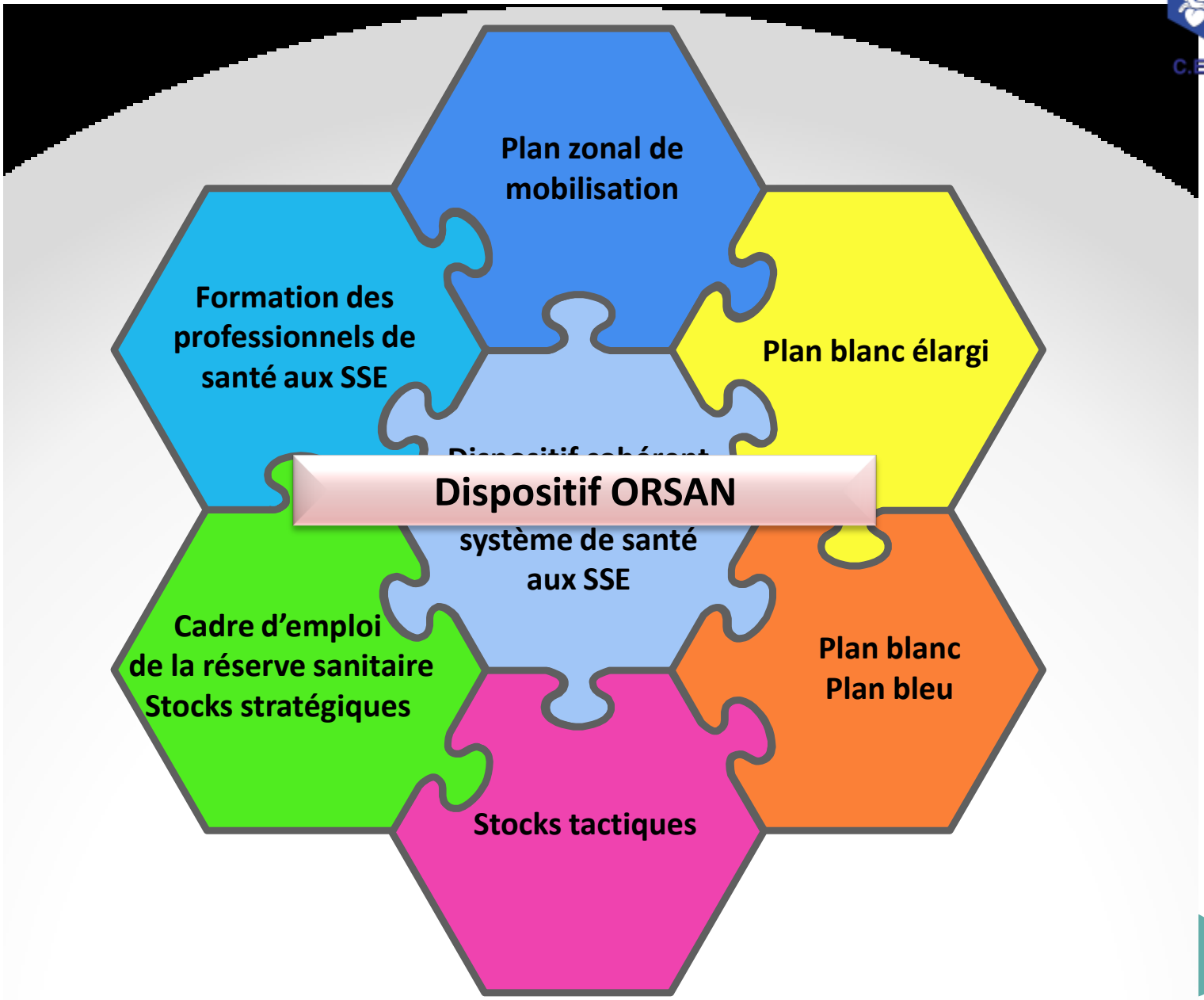
Plan zonal de mobilisation
Formation des professionnels de santé aux SSE
Plan blanc élargi
Dispositif ORSAN
système de santé aux SSE
Cadre d'emploi de la réserve sanitaire Stocks stratégiques
Plan blanc Plan bleu
Stocks tactiques

Dispositif ORSAN

Outil de planification qui associe notamment :

- **Plans :**

  Plans blancs
  Plans bleus

- **Plans de renfort**

  Plans blancs élargis départementaux
  Plan Zonal de Mobilisation (PZM)

Le dispositif ORSAN est complémentaire du dispositif ORSEC

Centre Hospitalier Universitaire Dijon

Continuité ORSEC/ORSAN

C.E.S.U. 21

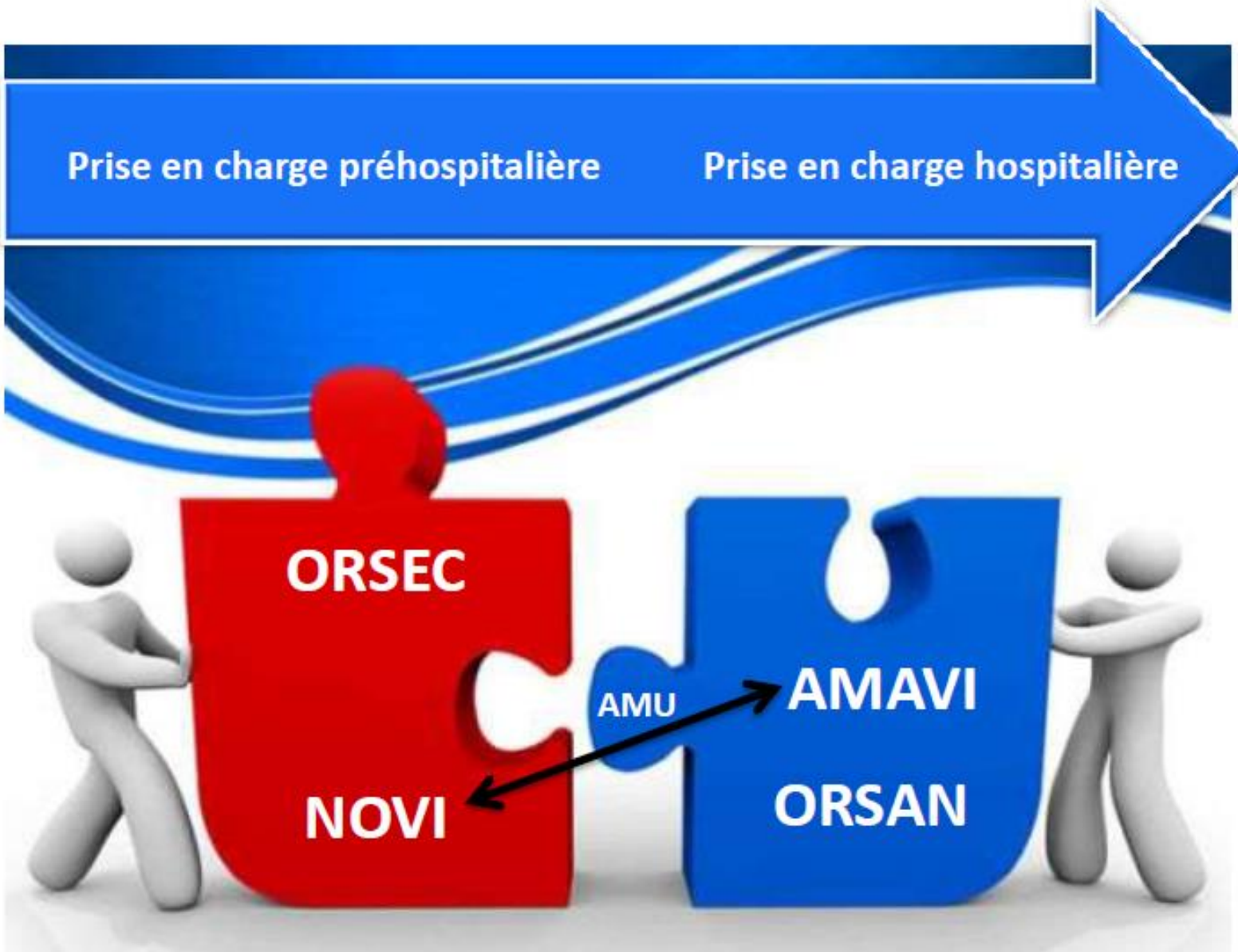

Le schéma suivant présente l'organisation de l'offre de soins en SSE.

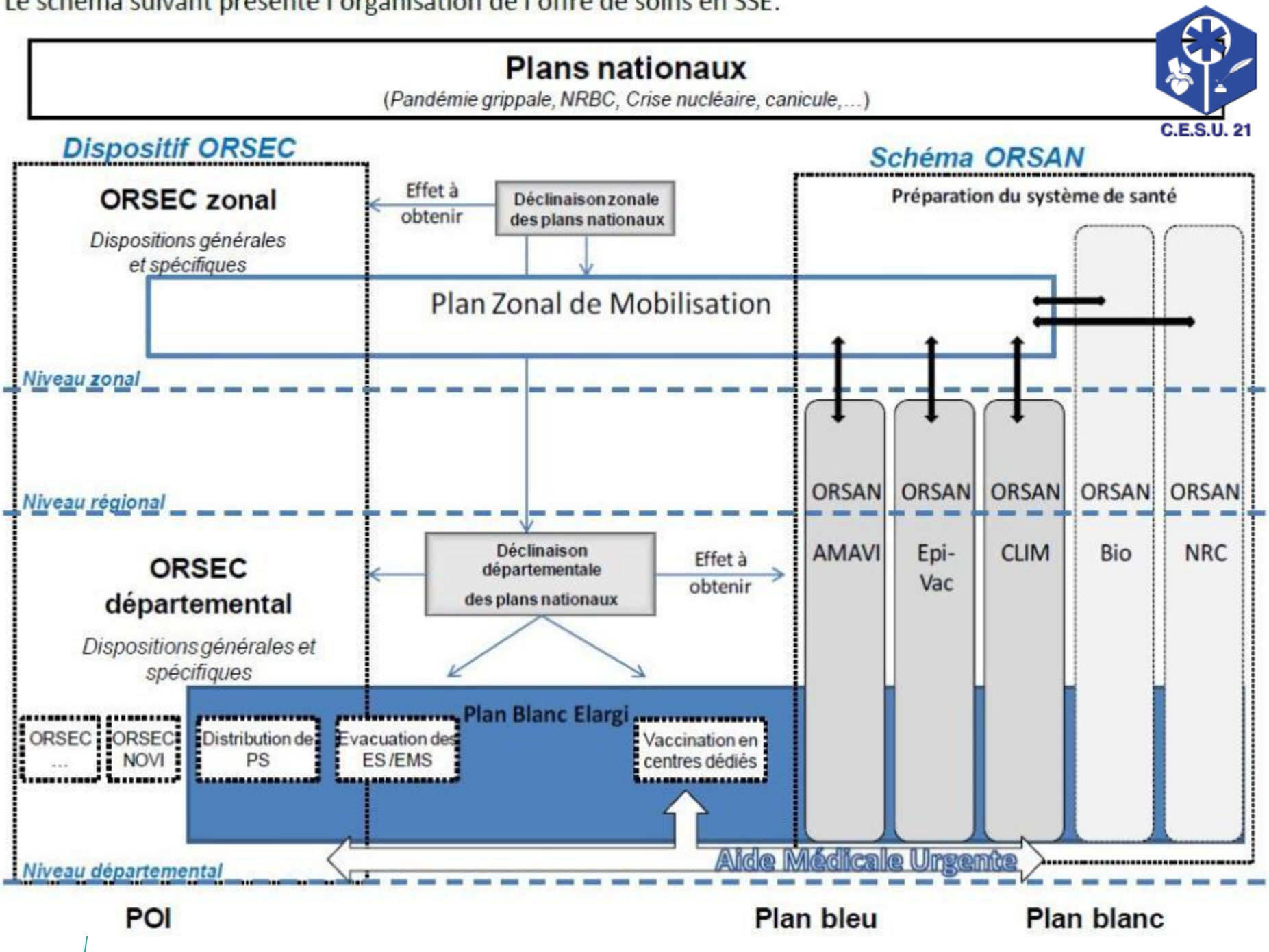

Plan Zonal de Mobilisation

C.E.S.U. 21

- **Recense** les différents **risques**
  - Liés aux infrastructures
  - Naturels
  - Liés aux phénomènes de société
  - Sanitaires
- Recense l'ensemble des **moyens tactiques** et ressources **humaines** de la zone
- **Analyse** les risques et **propose** des schémas d'adaptation des PEC en fonction des moyens recensés

CHU Centre Hospitalier Universitaire Dijon

Objectifs du schémas ORSAN

- **Optimisation** de la PEC lors d'évènements graves et/ou inhabituels
- Garantir la **continuité et la qualité des soins**, des patients non directement impliqués dans l'événement
- Rechercher, les approches les plus efficientes en prenant en compte les **particularités et les ressources locales** disponibles dans le secteur libéral, pré-hospitaliers, hospitalier et médico-social
- Privilégier **l'adaptation des parcours** de soins utilisés en routine
- **Limiter le recours à des dispositifs d'exception** aux seules situations pour lesquelles le système de santé ne pourrait agir seul
- Mettre en place une **organisation cohérente** du système sanitaire
- Permettre de formuler des **réponses** :
  - **Progressives** strictement adaptées aux besoins de la population et à l'ampleur de l'événement
  - Associant **l'ensemble des secteurs** de l'offre de soins
  - Restant compatible avec des impératifs éventuels de **montée en puissance**

C.E.S.U. 21

PLAN BLANC

CHU
Centre Hospitalier Universitaire Dijon

Plan Blanc

C.E.S.U. 21

Circulaire DHOS n° 284
du 3 mai 2002

« relative à l'organisation du système hospitalier en cas d'afflux de victimes »

« Circulaire Plan Blanc »

CHU
Centre Hospitalier Universitaire Dijon

Plan blanc

Cadre légal

« Tout établissement de santé doit disposer d'un plan lui permettant de mobiliser les moyens dont il dispose en cas d'afflux de victimes ou pour faire face à une situation sanitaire exceptionnelle »

PLAN BLANC

Configurer l'hôpital pour la prise en charge de nombreuses victimes provenant d'un même événement.

P. Carli

Plan blanc

C.E.S.U. 21

- **Déclenchement**

- Par le Directeur établissement

- Sur conseil du SAMU si événement extérieur

CHU Centre Hospitalier Universitaire Dijon

Plan blanc

C.E.S.U. 21

Critères

- Quantitatifs : patients en grand nombre ou à « mauvaise » heure ou dans structure inadaptée… voire les 3 !

- Qualitatifs : pathologie (épidémie), nécessité d'évacuation de l'établissement (inondation) ou de son confinement (nuage toxique).

CHU Centre Hospitalier Universitaire Dijon

Plan blanc

C.E.S.U. 21

- **1** chef = Directeur établissement

- 1 poste de commandement
  - = Cellule de crise
    - Directeur Général
    - Médecin responsable du SAM
    - Directeur des soins
    - … - Secrétariat
      - Directeur de communication
      - Pharmacien hospitalier
      - Directeur des services économiques
      - Directeur des services techniques
      - Président de la CME

CHU Centre Hospitalier Universitaire Dijon

La Cellule de crise

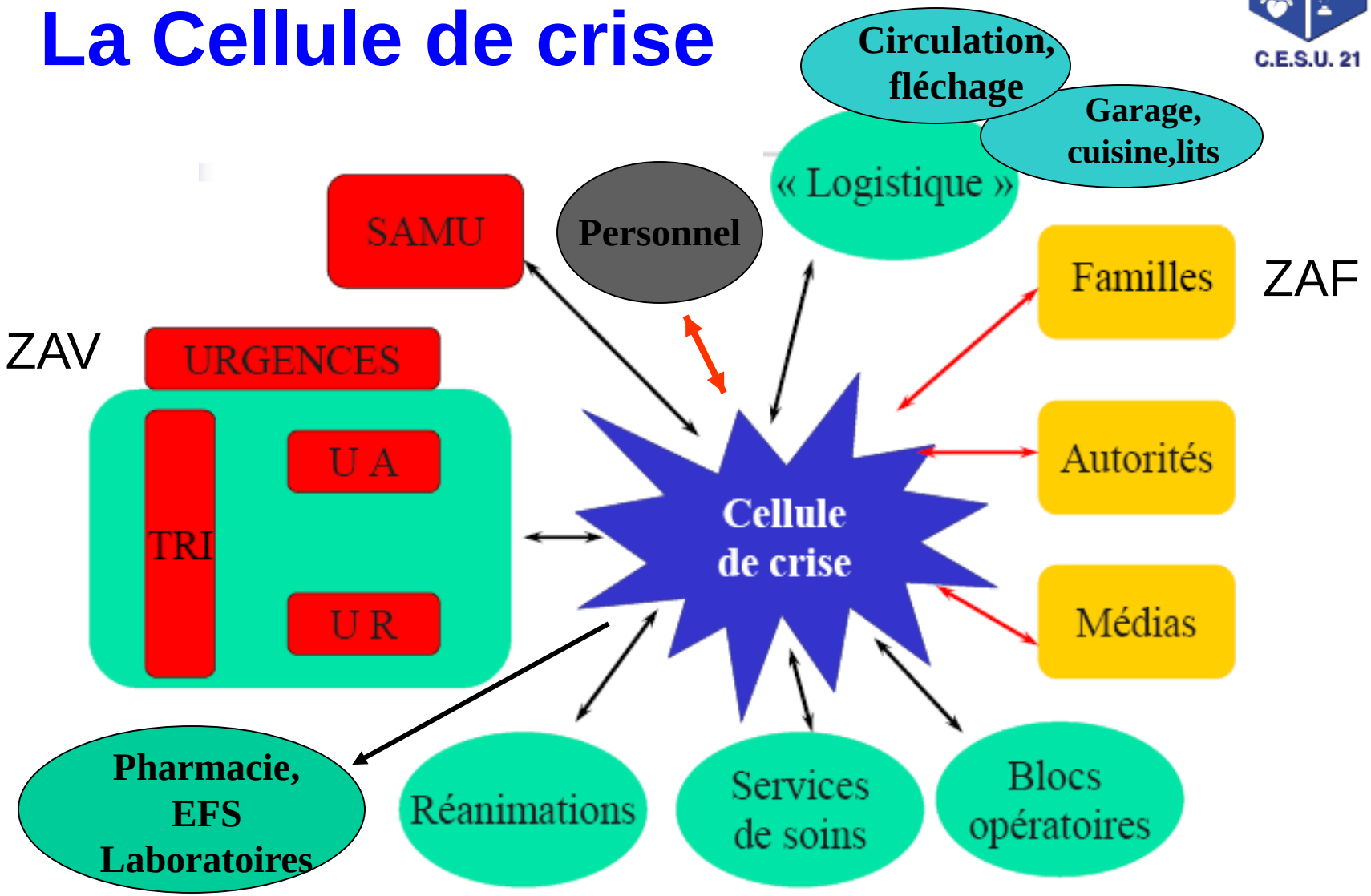

C.E.S.U. 21

Centre Hospitalier Universitaire Dijon

Points essentiels : les invariants d'un plan de secours

C.E.S.U. 21

- un commandement, une organisation pyramidale
- dans le but d 'assurer la sécurité
- réglementaires
- déclenché suite à une inadéquation entre l'offre et la demande
- une personne qui déclenche une réflexion puis une écriture de fiches réflexes
- définissant le rôle de chacun
- des fiches réflexes consultables dans les différents services
- une notion de tri en vu d'évaluer la gravité
- une nécessité de réactualisation
- un retour d'expérience à chaud et à froid

Centre Hospitalier Universitaire Dijon

Points essentiels: Plan ORSEC NOVI

- Déclenché à la suite d'une inadéquation entre l'offre et la demande
- Extra hospitalier
- Le but est de prendre en charge de nombreuses victimes
- Il est inter-services

Points essentiels : Plan Blanc

- Déclenché à la suite d'une inadéquation entre l'offre et la demande
- Le but est de faire face à un afflux massif de victimes
- Organisation uniquement hospitalière
- Communication
- Organisation en cellules de crise : commandement, action, logistique, renseignement, communication

Points essentiels : Plan Bleu

C.E.S.U. 21

- Concerne les établissements médico-sociaux (EMS) type Ehpad ou Esat (établissement et service d'aide par le travail)
- Le but est d'évacuer et/ou de mettre en sécurité
- Egalement de faire face à un afflux massif d'impliqués (ex : épidémie en Ehpad) ou d'accueillir des impliqués d'autres EMS
- Comprend la rédaction d'un dossier de liaison urgent (DLU)

CHU Centre Hospitalier Universitaire Dijon

Synthèse

	ORSEC NOVI	Plan blanc	Plan Bleu
Déclenché et levé par :	Préfet	Directeur de l'établissement	Directeur de l'établissement
Dans quelles situations ?	Tout événement impliquant un grand nombre de victimes	Afflux massif de victimes à l'hôpital	Epidémie, incendie, inondation d'un EMS
Pour quelles raisons ?	Prendre en charge rapidement de nombreuses victimes	Accueillir dans un établissement de soin	Mettre en sécurité et éviter l'hospitalisation des impliqués